



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mercredi 6 mai 2020 - 18h00

Mesures de lutte contre le Covid-19

Stéphane ROUVÉ, préfet de l'Aube, et Sandrine PIROUÉ, déléguée territoriale de l'ARS dans l'Aube, vous informent.

Depuis le mardi 17 mars 2020 midi, des mesures de confinement strict sont en vigueur sur tout le territoire national.

Bilan dans l'Aube depuis le début de l'épidémie :

- 117 personnes covid-19 actuellement hospitalisées, dont :
 - 8 hospitalisées en réanimation ou soins intensifs au CH de Troyes
 - 109 hospitalisées dans d'autres services, dont 29 au CH de Troyes*, 20 au CH de Romilly, 21 au CH de Bar sur Aube, 7 au CH de Bar sur Seine, 17 au SSR COS Pasteur, et 15 au SSR Korian
- * *Mise à jour de la base SI-VIC par le CH de Troyes ce jour.*
- 474 retours à domicile *Mise à jour de la base SI-VIC*
- 158 décès diagnostiqués covid-19 au total
 - 118 décès en structures hospitalières, dont 75 au CH de Troyes, 27 au CH de Romilly, 12 au CH de Bar sur Aube, 3 Bar sur Seine, 1 à la clinique Korian
 - 40 décès en EHPAD
- 24 lits de réanimation opérationnels à cette heure
- 11 EHPAD et établissements médico-sociaux pour personnes handicapées aubois enregistrent plusieurs cas confirmés Covid-19 parmi les résidents.

Indicateurs pris en compte pour la réalisation des cartes départementales en prévision du déconfinement :

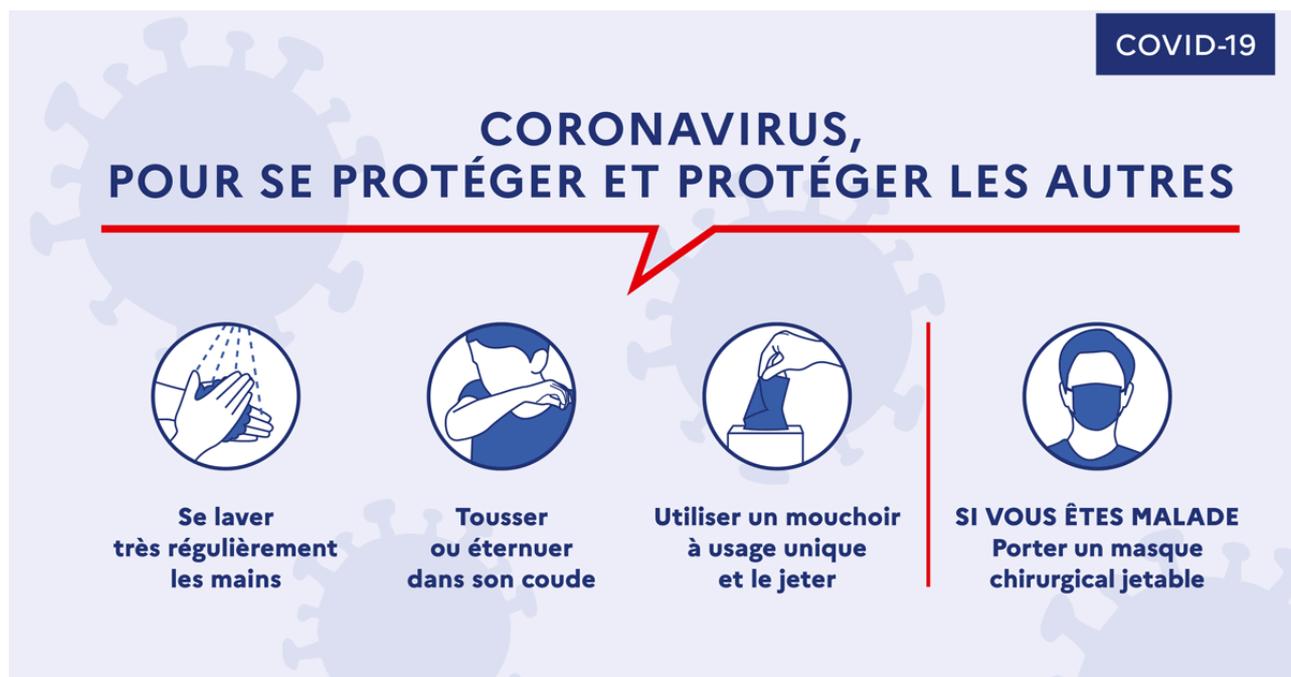
« La direction générale de la santé et Santé Publique France ont établi trois ensembles de critères permettant d'identifier les départements où le déconfinement doit prendre une forme plus stricte :

- Soit que le **taux de cas nouveaux dans la population sur une période de 7 jours, reste élevé**, ce qui montrerait que la circulation du virus reste active ;
- Soit que les **capacités hospitalières régionales en réanimation restent tendues** ;
- Soit que le **système local de tests et de détection des cas contacts ne soit pas suffisamment prêt**.

Ces indicateurs, leur lecture, seront cristallisés le 7 mai, afin de déterminer quels départements basculent le 11 mai en catégorie disons « rouge », circulation élevée, ou « vert », circulation limitée.»

Extrait du discours du M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre Présentation de la stratégie nationale de déconfinement – 28 avril 2020, à retrouver sur <https://www.gouvernement.fr/partage/11518-discours-de-m-edouard-philippe-premier-ministre-presentation-de-la-strategie-nationale-de>

Rappel des gestes barrières



Liens utiles :

Un numéro vert national 0 800 130 000 répond à vos questions sur le COVID-19, 7J/7, 24H/24

Site national de référence : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Site du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus>

Site de Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/covid-19-situation-epidemiologique-internationale>